



C'est depuis vendredi 30 juillet 2021 dans l'après-midi, que le jeune rappeur camerounais Ténor est détenu à la prison centrale de New Bell. Après son séjour de près de deux semaines à l'hôpital Laquintinie de Douala. Dans un article publié sur son site internet ce 05 août 2021, et réservé exclusivement à ses abonnés, l'hebdomadaire Jeune Afrique, fait le film des éléments et lève un pan de voile sur le rapport des enquêtes policières.

237actu.com propose à ses lecteurs cet article intégral de Jeune Afrique, intitulé : « Pourquoi le chanteur Tenor est incarcéré pour « homicide involontaire »

Après un accident de la route ayant entraîné la mort d'une étudiante de 19 ans, le chanteur camerounais a été placé en détention provisoire. Et sa version des faits est mise en doute...

« Ma fille a été assassinée ». L'oraison funèbre prononcée par Jean Mouliom, le père de la défunte, a des allures de sentence. « Je n'accepterai pas que c'était un accident, poursuit-il. Trop de questions restent en suspens ». Ce dernier exige des réponses de la part de Tenor, qu'il tient pour responsable du décès de sa fille, survenue dans la voiture qu'il conduisait. Ce

31 juillet à Foubot, dans l'ouest du pays, proches, amis et curieux étaient sortis en masse pour adresser un dernier adieu à la jeune disparue, Erica Mouliom.

à lire Tenor, le rappeur de Yaoundé

Depuis le décès de l'étudiante belgo-camerounaise de 19 ans, une confusion généralisée règne sur les circonstances de sa mort. De multiples versions de prétendus témoins ont fait irruption sur les réseaux sociaux après le drame, mais elles étaient pour la plupart contradictoires. Le seul communiqué officiel rendu public le jour-même par le manager de Tenor a quant à lui été supprimé quelques heures après sa diffusion, après qu'une vague d'indignation ait dénoncé son caractère peu compatissant. Depuis lors, la famille de l'artiste et son équipe ont décidé de se murer dans le silence. De quoi susciter moult interrogations au sein de l'opinion.

Soirée arrosée

Il a fallu attendre le rapport d'enquête de la police dressé le 28 juillet 2021 – et dont Jeune Afrique a pu obtenir copie – pour lever un pan de voile sur ce qui semble s'être réellement passé ce jour fatidique. Le film des événements remonte à la nuit du 14 au 15 juillet dernier. Après un concert organisé à l'Institut français de Douala à l'occasion des célébrations de la fête de la musique, Tenor s'est rendu dans un club situé à Bonamoussadi, au nord de la ville pour y célébrer « un anniversaire ».

Une soirée arrosée au cours de laquelle la star de musique reconnaît avoir « bu quelques verres de champagne » en compagnie de ses amis. Aux environs de 4h du matin, l'artiste entreprend de regagner son hôtel accompagné de son chauffeur et « d'une fan » qu'il aurait, selon le rapport d'audition, « rencontré dans la boîte de nuit ». Celle-ci aurait par ailleurs « insisté pour qu'il la ramène à son domicile ».

Plusieurs sources affirment qu'Erica Mouliom est arrivée dans le club en compagnie du chanteur

Quinze minutes après avoir quitté le club, Tenor, qui conduisait lui-même la Mercedes C 300, louée pour son séjour à Douala, en perd le contrôle. Le véhicule percute avec violence le terre-plein du rond point Bessengue. Erica Mouliom décédera des suites de ses blessures, tandis que Tenor s'en tirera avec une fracture de l'avant-bras gauche et sera immédiatement conduit à l'hôpital Laquintinie de Douala. Le troisième passager, présenté dans le rapport de police comme le chauffeur affrété par la compagnie de location du véhicule, serait quant à lui « encore dans un état critique ».

Tentative d'évasion

Comment cet artiste international de renom s'en est retrouvé à raccompagner une simple fan rencontrée en boîte de nuit avec son véhicule personnel ? La réponse de Tenor aux officiers de police est formelle : « Il ne connaissait pas la défunte avant cette soirée ». Une affirmation qui intrigue, plusieurs sources s'accordant à dire qu'Erica Mouliom est arrivée dans le club en compagnie du chanteur. La famille de la victime nourrit également des doutes vis-à-vis de la

version de Tenor, d'autant plus que, selon le rapport de police, le mis en cause aurait tenté le 22 juillet de s'évader de la structure hospitalière où il était sous surveillance.

La première audience de l'affaire est attendue le 12 août prochain

Enfin, le motif de conduite en état d'ivresse du chauffeur n'a pas été retenu comme cause du drame – Tenor ayant « perdu connaissance » après l'accident, il n'a pas pu se soumettre à l'alcootest. C'est l'excès de vitesse qui est pointé du doigt, un fait assez grave pour inculper le chanteur « d'homicide et blessures involontaires par accident de la circulation ». Présenté au procureur de la République le 30 juillet, Tenor a été placé en détention provisoire à la prison de Newbell le même jour, pour une durée de six mois renouvelable. La première audience de l'affaire est attendue le 12 août prochain au tribunal de grande instance du Wouri.

Héritier de DJ Arafat

L'onde de choc provoquée par cet accident et cette incarcération a fait le tour du microcosme musical d'Afrique francophone, au sein duquel le chanteur est considéré comme l'héritier du chanteur de coupé décalé DJ Arafat, décédé le 12 août 2019 dans un autre accident de la circulation.

à lire Côte d'Ivoire : émotion populaire après le décès du chanteur DJ Arafat

Il n'aura fallu qu'une seule année à Thierry Mengoumou Ayia dit Tenor, né le 11 avril 1998, pour passer d'un premier single à succès – *Do le dab* (2016) – à un contrat avec Universal Music Africa en 2017. Il devient alors le premier artiste camerounais à rejoindre cette maison de disques basée à Abidjan.

Dans un style alliant argot camerounais et désormais ivoirien, Tenor conquiert toutes les générations, grâce à sa polyvalence à son aptitude à s'adapter à divers styles musicaux.

Aujourd'hui logé au quartier 20 de la prison de Newbell, et en délicatesse avec son label, il prépare sa défense. Ses proches n'ont entrepris aucune démarche pour se rapprocher de la famille d'Erica Mouliom en vue d'une éventuelle conciliation.